

OUVERTURE DES MARCHÉS

L'Organisation mondiale du commerce

*Plus puissante que l'Accord général sur
les tarifs douaniers et le commerce,
cette nouvelle organisation régit
les échanges commerciaux à l'échelle mondiale.*

La présence d'un système commercial mondial assorti de règles acceptées de tous a une importance vitale pour le Canada. En l'absence de telles règles, les pays de petite ou moyenne taille seraient à peu près sans défense contre les mesures unilatérales prisées par les grandes puissances commerciales.

« Dans le cadre des activités de la nouvelle Organisation mondiale du commerce, nous nous réjouissons des travaux sur les relations entre le commerce et l'environnement et nous appelons à des efforts plus soutenus pour améliorer notre compréhension des nouveaux sujets, à commencer par l'emploi et la classe sociale, et leurs effets sur les politiques commerciales. »

Communiqué du sommet économique de 1994

C'est pourquoi le Canada a toujours accordé son soutien actif au GATT. Celui-ci est même le fondement de la politique commerciale du Canada depuis la fin des années 40. Grâce aux règles plus vigoureuses introduites par le GATT, le Canada est

assuré d'un meilleur accès aux marchés mondiaux; en y vendant ses produits, il peut ainsi stimuler la croissance économique et la création d'emplois.

En avril 1994, 124 gouvernements ont signé l'accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cet événement marquait l'aboutissement de sept ans de négociations multilatérales dans le cadre de l'Uruguay Round. Le 1^{er} janvier 1995, l'OMC a succédé au GATT, devenant ainsi la principale tribune dont dispose le système commercial mondial. Le Canada a contribué de façon significative à faire de l'OMC un organisme qui tient compte des intérêts de tous les pays.

L'OMC dispose d'un éventail sensiblement élargi de règles visant à libéraliser les échanges commerciaux et renferme, pour la première fois, un mécanisme rapide et efficace de règlement des différends. Le ministre du Commerce international,

DIVERSITÉ

Les principales exportations canadiennes sont les produits forestiers, les céréales et les hydrocarbures, mais des milliers de transactions plus modestes ont lieu tous les jours.

Selon Statistique Canada, en 1992 nous avons vendu des portes d'une valeur de 3 000 dollars à Cuba, de la graine de moutarde pour un montant de 50 000 dollars au Maroc et des eaux minérales d'une valeur de 98 millions de dollars à l'échelle mondiale.
